



Communiqué

La Croix-Rouge canadienne offre de l'aide financière aux sinistrés des inondations

La Croix-Rouge continue d'inscrire les personnes touchées par la catastrophe, d'analyser leurs besoins et de leur apporter du soutien

Ottawa, le 3 mai 2019

La Croix-Rouge canadienne a annoncé qu'elle accordera une aide financière aux personnes directement touchées par les inondations printanières au Québec, en Ontario et au Nouveau-Brunswick. Les familles touchées pourraient recevoir un montant de 600 \$ pour répondre à leurs besoins immédiats.

Depuis le début des inondations, les équipes de la Croix-Rouge sont à pied d'œuvre dans les communautés touchées pour appuyer les gouvernements municipaux et provinciaux, les autorités locales, les organismes communautaires et d'autres organisations. Cette aide financière directe fait partie des nombreuses mesures prises pour répondre aux besoins engendrés par le sinistre.

Pour recevoir cette assistance, les sinistrés doivent s'inscrire auprès de la Croix-Rouge afin que leurs besoins individuels puissent être évalués. Pour ce faire, ils peuvent composer le 1 800 863-6582, se présenter dans l'un des centres communautaires désignés ou s'inscrire en ligne sur le site croixrouge.ca. Une seule inscription par famille suffit. Tous les détails portant sur l'aide disponible se trouvent sur le site croixrouge.ca/assistance.

« J'encourage toutes les familles qui ont été touchées par les inondations à s'inscrire auprès de la Croix-Rouge canadienne, a déclaré **Conrad Sauvé, président et chef de la direction de la Croix-Rouge canadienne**. L'inscription nous permet de nous assurer que les personnes les plus durement touchées par les inondations ont accès à toute l'aide disponible et qu'ils reçoivent des renseignements cruciaux à mesure que la situation évolue. Les communautés inondées vivent un moment extrêmement difficile, et nous tenons à venir en aide au plus grand nombre de sinistrés possible. »

Cette aide financière est offerte grâce à la générosité des gouvernements fédéral et provinciaux ainsi que des donateurs canadiens qui ont contribué aux fonds de secours de la Croix-Rouge.

Les citoyens qui souhaitent venir en aide aux sinistrés peuvent faire un don à la Croix-Rouge canadienne de l'une des façons suivantes :

- en visitant le site www.croixrouge.ca;
- en composant le 1 800 418-1111;
- en communiquant avec leur bureau local de la Croix-Rouge canadienne.



RESSOURCES SUPPLÉMENTAIRES

@CroixRouge_Qc | facebook.com/CroixRougeQuebec | croixrouge.ca/blogue

-30-

À propos de la Croix-Rouge canadienne

Que ce soit ici au pays ou à l'étranger, la Croix-Rouge s'assure d'être présente auprès de la population avant, pendant et après une catastrophe. Membre du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, qui est composé de la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, du Comité international de la Croix-Rouge et de 190 Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, la Croix-Rouge canadienne a comme mission d'améliorer les conditions d'existence des personnes vulnérables en mobilisant le pouvoir de l'humanité au Canada et partout dans le monde.

LIGNES DE RELATIONS AVEC LES MÉDIAS

- Ligne de la Croix-Rouge canadienne en français : 1 888 418-9111
- Ligne de la Croix-Rouge canadienne en anglais : 1 877 599-9602